



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47488

VALABLE JUSQU'AU

13/12/2026

ÉDITÉ LE

04/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1991

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/01/2024
32 000

Raison sociale : MENUISERIE PHILIPPE RABILLE

LIEU-DIT LA FRISE
85320 CORPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 382 010 189

Siret : 382 010 189 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5421541-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 22178164604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 22178164604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 51 56 85 60

Fax :

Portable : 06 70 14 49 72

Site Internet : <http://menuiserie-philippe-rabille.fr>

E-mail : rabillemenuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :

RABILLE PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	29/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.